

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

PROJET PÉDAGOGIQUE 2019-2020

PÔLE DE Paulhan

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Le village de Paulhan est situé en région viticole, entre Pézenas et Clermont l'Hérault, et compte environ 3 800 habitants. De par sa ruralité, Paulhan et son environnement proche, offrent de nombreuses possibilités d'activités extérieures.

2. ORGANISATEUR

Communauté de communes du Clermontais

Responsable Pôle Petite enfance, jeunesse et sports : Richard FERNANDEZ

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Tél. 04.67.88.95.50

Courriel : r.fernandez@cc-clermontais.fr

Site internet : www.cc-clermontais.fr

3. PÔLE DE PAULHAN

Accueil de Loisirs Extrascolaire et Périscolaire (ALE-ALP) - Pôle de Paulhan

Groupe scolaire Georges Sand (ALE et ALP maternelles)

Rue du Docteur Batigne

Groupe scolaire Arc en Ciel (ALP primaires)

Route d'Usclas

34230 PAULHAN

Tél. 04.67.25.05.23

Responsable de pôle : Aurélie CASTAGNIER

Courriel : pole.paulhan@cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 2 à 12 ans et de toutes catégories sociales qui sont :

- en ALP scolarisés dans les deux écoles du village (école maternelle Françoise Dolto et groupe scolaire primaire Arc en Ciel)
- en ALE du territoire de la communauté de communes ou des alentours

	en périscolaire	en extrascolaire
Enfants de moins de 6 ans	80 enfants	32 enfants
Enfants de plus de 6 ans	200 enfants	59 enfants

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- Une directrice B.A.F.D., V.A.E. B.P.J.E.P.S. en cours - Aurélie CASTAGNIER
- Une adjointe B.A.F.D., CAP Petite enfance, A.F.P.S. - Kathy BONNAUD (maternelles)
- Un adjoint B.E.A.T.A.P. - Ludovic VATZ (primaires)

- Une secrétaire - Virginie DIAZ
- 2 animatrices B.A.F.A. et A.F.P.S. - Joëlle VALETTE, Cathy MORO
- Une animatrice B.A.P.A.A.T. - Nadine VIAL
- 2 stagiaires BAFA pendant les vacances
- Un agent de restauration pour les maternelles - Florence DESSILLA
- Un agent d'entretien et de restauration pour les primaires - Marie-Line PEDROT
- Des animateurs en renfort sur la pause méridienne et l'accueil du soir 1 - Laurent SANCHEZ, Sophie VALENTI, Amélie LACASSIN, Carole DUREL, Philippe DUEZ

Taux d'encadrement adapté :

	en périscolaire		en extrascolaire
	Jours d'école	Mercredis	
Enfants de moins de 6 ans	1 pour 14	1 pour 10	1 pour 8
Enfants de plus de 6 ans	1 pour 18	1 pour 14	1 pour 12

6. LES LOCAUX

En périscolaire

Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire situés à côté de l'école F. Dolto (salle ALP – de 6ans).

Les locaux attribués aux enfants de plus de 6 ans sont situés directement dans l'école Arc en ciel. Nous avons une salle d'activité et d'accueil qui nous est entièrement attribuée ainsi que le restaurant scolaire, deux cours et une salle de motricité.

Les enfants ont aussi accès aux structures sportives municipales telles que : les stades, la halle des sports et les terrains de tennis, de basket ou de tambourin.

Pour l'accueil du soir 1, nous utilisons :

- chez les moins de 6 ans, la cour et une salle de l'école G. Sand ainsi que la salle de l'accueil de loisirs
- chez les plus de 6 ans les deux cours, la salle d'activité, de motricité de l'école Arc en Ciel ainsi que la halle des sports et le terrain annexe.

En extrascolaire :

Tous les enfants sont accueillis dans l'ancien groupe scolaire G.Sand, nous avons une salle pour les maternelles (salle ALP – 6ans) et deux salles pour les primaires ainsi que la cour et le préau attenant à ces salles. Le réfectoire que nous utilisons pour la pause méridienne est celui des maternelles.

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

En périscolaire

L'Accueil de Loisirs périscolaire (ALP) fonctionne :

- les jours d'école
 - École Dolto (maternelles) : de 7h30 à 8h20 (accueil du matin), de 12h à 14h (pause méridienne), de

16h30 à 17h30 (accueil du soir 1), et de 17h30 à 18h30 (accueil du soir 2).

- École Arc-en-ciel (primaires) : de 7h30 à 8h25 (accueil du matin), de 12h05 à 14h05 (pause méridienne), de 16h35 à 17h35 (accueil du soir 1), et de 17h35 à 18h30 (accueil du soir 2).

- *Les mercredis*
- de 7h45 à 18h

En extrascolaire (vacances scolaires)

L'accueil de loisirs fonctionne de 7h45 à 18h00 sauf pendant les vacances de Noël et les 3 dernières semaines d'août où le pôle est fermé.

En cas de problème pour récupérer les enfants (absences, retard...) merci de faire appel aux personnes autorisées sur le dossier (personnes majeures pour les enfants de moins de 6 ans).

La pause méridienne :

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur « Terres de Cuisine ».

Le déjeuner est de 12h à 12h45 pour les enfants de moins de 6 ans et de 12h45 à 13h45 pour les primaires. Les animateurs s'installent à une table avec un groupe d'enfants, afin de partager avec eux ce moment, leur donner l'exemple de bien se tenir à table et de goûter à tous les aliments proposés. C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Notre agent de restauration s'occupe de la mise en table, la réchauffe des plats et du nettoyage.

Les enfants débarrassent leur table grâce à la mise en place d'un « chef de table » qui varie tous les jours.

Un temps calme est pratiqué ensuite, ainsi que la sieste pour les plus petits.

Lors de sorties à la journée, les pique-niques et repas froids sont aussi fournis par « Terres de Cuisine »

Les goûters sont fournis par les parents, nous conseillons un goûter équilibré qui résiste à la chaleur (biscuits secs, compotes..), pas de bonbons ni de boissons trop sucrées.

Un sac à dos adapté à la taille de l'enfant avec une gourde ou bouteille d'eau et des vêtements adaptés à la météo et à la sortie sont à prévoir par la famille.

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'admission

L'accueil de Loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés dans une des deux écoles du village (maternelle et primaire).

L'accueil de Loisirs extrascolaire est ouvert à tous les enfants du territoire du Clermontais ou hors territoire (avec un supplément de 2 € par demi journée).

L'inscription

En périscolaire

Les inscriptions sont journalières, à la semaine, au mois ou à l'année. Toutes les inscriptions pour la pause méridienne doivent être effectuées 48h avant. Les familles peuvent inscrire 24h avant avec un supplément de 2 €.

Pour les accueils du matin et/ou du soir, la veille avant minuit via le portail famille. Les enfants sont inscrits selon les besoins des parents, avec un plafond mensuel de 11 €.

Pour la facturation, il y a deux possibilités, soit le prélèvement automatique (ce mode d'inscription facilite l'organisation des parents qui travaillent et ne peuvent venir aux permanences), soit la facture en fin de mois (les parents viennent au bureau, paient leur facture et inscrivent pour le mois suivant).

Pour les mercredis, l'inscription peut se faire via le portail famille jusqu'au lundi soir minuit. Dans ce cas là, les

parents sont prélevés le mois d'après ou au bureau avec un paiement à l'avance jusqu'au mardi matin 11h30. Les inscriptions peuvent se faire à la demi journée matin avec ou sans repas ou à la journée complète.

En extrascolaire

Pour les vacances scolaires, l'inscription peut se faire via le portail famille avec soit un paiement en ligne en carte bancaire, soit au bureau avec un paiement à l'inscription. Les inscriptions peuvent se faire à la demi journée matin avec ou sans repas pour les enfants de moins de 6 ans et à la journée uniquement pour les enfants de plus de 6 ans.

Formalités d'inscription

Pour être accueillis à l'accueil de loisirs, les enfants doivent avoir un dossier complet.

Ce dossier est à retirer pendant les permanences le lundi et jeudi de 8h à 11h30 ou à télécharger sur le site de la Communauté de communes du Clermontais.

Les parents devront fournir les éléments suivants :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche sanitaire de liaison complétée
- Photocopie du carnet de santé (vaccins à jour)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- RIB (si prélèvement automatique)
- Numéro allocataire CAF
- Si non allocataire CAF, photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille (pages de tous les membres de la famille).

9. VIE QUOTIDIENNE

En périscolaire

Les moins de 6 ans :

- **7h30 à 8h20 :**

Accueil des enfants et des parents.

Des jeux sont à la disposition des enfants avec les coins dînette, garage, école, jeux de construction et de société pour les plus grands.

- **12h à 14h00 :**

Les enfants sont récupérés par les animateurs dans leur classe.

Les enfants de petite section vont aux toilettes puis passent à table en premier.

Les plus grands jouent dans la cour quand le temps le permet ou dans la salle d'activités jusqu'à 12h30, ensuite ils vont aux toilettes et passent à table à 12h50.

À 12h 45, Pendant que les plus grands commencent à manger, les tout-petits vont aux toilettes directement à l'école puis à la sieste. Le relais est pris par une ATSEM de l'école.

A la fin du repas, les enfants du second service passent aux toilettes et sont accompagnés dans leur classe respective par les animateurs.

- **16h30 à 17h30 :**

Les enfants sont récupérés par les animateurs et amenés sur les lieux de l'activité prévue au planning

Les parents les récupèrent dans la salle de l'ALP à l'heure qu'il leur convient.

- **17h30 à 18h30 :**

Les enfants inscrits à l'accueil du soir 2 restent dans la salle de l'ALP ou vont dans la cour selon le temps

Les enfants seront récupérés par leur parent ou les personnes autorisées jusqu'à 18h30.

Des jeux sont mis à leur disposition ainsi que du matériel pédagogique.

Les plus de 6 ans :

- **7h30 à 8h25 :**

Accueil des enfants avec des jeux de société mis à leur disposition ainsi que des feutres, crayons...

● 12h05 à 14h05:

Les enfants sont récupérés au niveau des couloirs des classe avant la sonnerie de l'école par les animateurs, pour éviter que les enfants ne sortent tous seuls.

Les enfants sont amenés aux toilettes puis au restaurant scolaire.

A 12h20, les enfants se placent à leur guise.

Leur table est appelée pour venir se servir aux différents selfs.

A 13h30, mise en place de jeux collectifs ou libres, selon les envies des enfants.

A 14h05, l'école prend le relais

● 16h35 à 17h35 :

Les enfants sont récupérés dans les couloirs par les animateurs.

La liste des enfants inscrits pour l'accueil du soir 1 est faite par classe et affichée sur la porte de la classe correspondante par un animateur.

Les enfants sont rassemblés dans la cour de l'école pour l'appel.

Pendant le temps de l'appel, les enfants prennent leur goûter.

Ensuite, les enfants choisissent leur activité parmi le panel proposé, selon les périodes (septembre à décembre, janvier à avril, avril à juin).

Les enfants peuvent être récupérés pendant l'accueil 1 par les parents ou les personnes autorisées, ou partent seul s'ils ont une autorisation de sortie.

● 17h35 à 18h30 :

Les enfants qui restent sont amenés dans la salle d'activité par les animateurs

Des jeux leur sont proposés, ainsi que des activités

Ils seront récupérés par les parents jusqu'à 18h30 ou partiront seuls s'ils ont une autorisation de sortie.

En extrascolaire

● 7h45 à 9h :

Accueil des parents et des enfants, des jeux sont mis à disposition des enfants avec des coins dînette, garage, jeux de construction, de société...

● 9h à 11h30 :

Mise en place des activités selon le programme établis en amont, les enfants participent selon leur envies et humeur à différentes activités et temps libre proposés.

● 13h à 15h :

Temps calme pour les plus grands et les primaires, sieste pour les plus petits et les enfants qui veulent se reposer (autant maternelles que primaires). C'est aussi le départ des enfants inscrits en demi journée matin avec repas à 14h.

● 15h à 16h30 :

Mise en place des activités de l'après midi selon le programme.

● 16h30 à 17h :

Goûter. C'est un moment où l'on donne aux enfants le temps de se poser, de manger leurs goûters autour d'une table ou à l'extérieur selon le temps et le programme, de discuter sur la journée écoulée.

● 17h à 18h :

Départ échelonné des enfants.

10. LES OBJECTIFS ET PROJETS

Thème général de l'année :

Vivre ensemble dans la nouvelle décennie.

Les objectifs pour les moins de 6 ans :

● Objectifs généraux :

- Développer l'autonomie
- Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire
- Amener l'enfant aux notions d'hygiène
- Amener l'enfant au partage et à la sociabilité

- Développer la motricité, la dextérité et l'imagination

● Objectifs opérationnels :

- Accompagner les enfants dans leur autonomie sur des gestes de la vie quotidienne.
- Amener l'enfant à se servir en quantité raisonnable afin qu'il puisse finir son assiette
- Accompagner l'enfant aux gestes quotidiens de l'hygiène (se laver les mains avant et après le repas, après s'être mouché...)
- Mise en place de jeux de coopération, ateliers, jeux.
- Varier les activités pour favoriser le développement psychomoteur, artistique et imaginaire.
- Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable.

Les objectifs pour les plus de 6 ans :

● Objectifs généraux :

- Développer l'autonomie
- Amener à une mixité sociale
- Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire
- Permettre aux jeunes d'accéder à la culture, au savoir et à la connaissance
- Eveiller les esprits, former des individus libres responsables et acteurs de leur vie.
- Favoriser l'entraide, la citoyenneté et la solidarité
- Sensibiliser les enfants au développement durable

● Objectifs opérationnels :

- Mise en place d'un self pour la pause méridienne
- Choix des enfants sur leurs activités en accueil du soir et pause méridienne
- Partage du repas et des activités avec les enfants de l'ULISS afin de créer de l'entraide
- Mise en place d'outils pédagogiques (affiches, baromètre de satisfaction, set de table...) afin de réduire le gaspillage alimentaire.
- Accès mensuel à la bibliothèque municipale
- Proposer des jeux collectifs, de réflexion et de recherche.
- Participation active des enfants dans le projet d'activités
- Faire accepter la différence, mise en place de règles de vie par les enfants, en agissant par des actions concrètes et ludiques sous forme de jeux et d'activités de recyclage.

11. LES EVALUATIONS

Tout au long de l'année, nous mettons en place des cafés des parents afin de connaître leurs besoins, leurs envies, leurs attentes. Nous organisons également une réunion d'informations avec les parents délégués en fin d'année civile.

Les enfants primaires peuvent donner leurs avis sur les repas à l'aide d'un système de vote avec des jetons de couleurs (rouge, vert, jaune). Les résultats sont transmis au traiteur avec qui nous avons des commissions de menus tous les trimestres. Certaines recettes ont été supprimées, d'autres améliorées si elles ne sont pas du tout appréciées.

Nous prenons le temps une fois par mois de mettre en place des conseils d'enfants pendant lesquels tous les enfants peuvent s'exprimer sur le fonctionnement de la structure à différents moments (pause méridienne, accueil du soir, mercredis).

Ce projet sera amené à évoluer au gré des évaluations, des opportunités de sorties ou d'actions qui seront proposées par l'actualité culturelle ou de loisirs et bien sûr des moyens dont la structure disposera.

Dans tous les cas, tout sera mis en œuvre par l'équipe d'animation pour permettre aux jeunes d'accéder à la



ALE / ALP - Pôle de Paulhan
1 rue Notre Dame
34230 PAULHAN

Communauté de communes du Clermontais
Espace Marcel Vidal
20 avenue Raymond Lacombe - BP 40
34800 CLERMONT L'HERAULT